

Assises nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche

Discours de Françoise Barré-Sinoussi, Présidente du Comité de pilotage des Assises

Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs les Parlementaires,
Mesdames, Messieurs les Recteurs,
Mesdames, Messieurs
Chers Collègues,

Ces Assises nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) qui nous réunissent aujourd'hui sont l'aboutissement d'un processus de consultations dont vous nous avez confié le pilotage en juillet dernier, Mme la ministre.

Que s'est-il passé depuis juillet 2012 ?

Dès juillet, de premiers échanges ont été initiés entre les 20 membres du comité de pilotage, représentatifs de disciplines variées, afin de définir les modalités de fonctionnement, établir l'agenda, mettre en place un site web à disposition de la collecte de contributions et de diffusion d'informations à large échelle, un site web qui, depuis, a été consulté par près de 100000 visiteurs. Ce site a permis de répondre au souhait de transparence de Mme la ministre, répondant à l'attente du comité de pilotage et de nombreux interlocuteurs.

Dès la fin août, ce fut le début des travaux avec une première série d'auditions, suivie de deux autres en septembre/octobre. Au total, plus de 100 organisations et institutions ont été auditionnées par notre Comité.

Dès la fin du mois de septembre, une première note de synthèse du comité de pilotage résumait les grandes questions soulevées par les premières organisations ou institutions auditionnées et, qui devaient à l'évidence, faire l'objet de propositions/recommandations.

Ces premières consultations ont été enrichies par la tenue d'Assises territoriales qui ont réuni dès le mois d'octobre environ 15 000 participants lors de près de 500 réunions et débats organisés en métropole et dans les DOM-COM et dont ont été issues 25 contributions transmises au comité de pilotage par des rapporteurs territoriaux.

Un groupe de réflexion sur les aspects internationaux de l'enseignement supérieur et de la recherche a été mis en place : perception de pays étrangers sur le système français, l'accueil des étudiants étrangers en France, etc.

Ces réflexions ont été complétées par des ateliers organisés au niveau territorial sous forme de focus sur des sujets précis qui méritaient une attention toute particulière et qui font l'objet de sujets à débattre lors des ateliers de ces Assises nationales. Parmi, ces sujets, permettez-moi de citer, la création progressive de nouvelles universités, la liaison entre lycée et enseignement supérieur, la modernisation des outils pédagogiques, la formation aux métiers de la santé, la simplification des structures et de la vie des laboratoires, les relations entre

l'enseignement supérieur et la recherche et les entreprises, les relations entre science et société.

Au total, le comité de pilotage a reçu et analysé près de 1 300 contributions écrites, individuelles ou collectives. C'est à partir de ces contributions qu'il a pu élaborer une liste de 121 propositions sur des sujets convergents concernant les 3 grands thèmes sur lesquels vous avez souhaité, Mme la ministre, engager un large débat. Certaines de ces propositions sont assez consensuelles, d'autres nécessitent d'être précisées ou font l'objet de plusieurs options à affiner lors des ateliers de ces Assises nationales.

Quelles sont les grandes lignes de ces propositions ?

Permettez-moi ici d'évoquer quelques sujets pour chacun des grands thèmes qui seront discutés lors des ateliers, cet après-midi.

➤ *En ce qui concerne la réussite des étudiants*

- L'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants, y compris des étudiants étrangers, fait l'objet de plusieurs propositions. Elles concernent notamment de nouvelles modalités de gestion des aides sociales et de nouvelles allocations d'études. A ce propos, Mme la ministre, nous ne pouvons que nous réjouir du plan en faveur des conditions de vie des étudiants que vous avez évoqué.
- Les parcours de formations nécessitent à l'évidence une meilleure lisibilité qui faciliterait l'orientation des étudiants dès le lycée et leur insertion professionnelle. Une attention toute particulière a été portée sur l'orientation et la priorité d'accueil en STS et en IUT, respectivement des bacheliers professionnels et des bacheliers technologiques ainsi que sur la spécialisation progressive des étudiants vers des formations de niveau master.

➤ *En ce qui concerne la Recherche*

- Sans grandes surprises, les propositions à débattre lors de ces Assises concernent le recrutement et la revalorisation des carrières des chercheurs et des enseignants-chercheurs, leur mobilité tant en termes d'incitation à favoriser les activités d'enseignement des chercheurs et les activités de recherche des enseignants qui le souhaitent, qu'en termes d'incitation et de valorisation des parcours mixtes « recherche publique/recherche privé » et d'incitation et de valorisation d'expériences internationales. N'oublions pas en effet, que cette mobilité internationale et l'accueil en France d'étudiants et de jeunes chercheurs étrangers sont des composantes essentielles au développement de la coopération au niveau européen et bien au-delà ainsi qu'au rayonnement mondial de la recherche française.
- Ces propositions concernent aussi la simplification des procédures et l'allègement des lourdeurs administratives qui pèsent sur les chercheurs et enseignants-chercheurs, paralysent leur imagination, leur créativité. Parmi celles-ci, la nécessité de clarifier les missions de l'ANR, une nouvelle répartition des soutiens financiers avec un rééquilibrage, que vous avez évoqué, Mme la ministre, en faveur du soutien de base des établissements de recherche, le maintien de financements sur appels à projets mais avec un allongement de la durée et des montants des contrats financiers comptent parmi les sujets souvent évoqués par nos interlocuteurs.

➤ *En ce qui concerne l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche*

- La simplification de l'organisation et l'évaluation de l'ESR sont des enjeux extrêmement importants. Plusieurs propositions les concernent. Je ne citerai ici que certains sujets qui seront débattus lors des ateliers et qui feront très certainement l'objet de modifications de la loi d'orientation de la recherche et de la LRU, comme vous l'avez indiqué, Mme la ministre. Il s'agit de modifications relatives à la gouvernance des universités, à l'évolution des PRES vers la création de la création progressive de grandes universités, regroupant plusieurs établissements, selon un mode de fonctionnement fédéral. Le remplacement progressif des entités existantes, dont le paysage s'est grandement complexifié ces dernières années avec les grands investissements d'avenir, est à envisager, par exemple, sous forme d'outils coopératifs sans personnalité morale.
 - La simplification de l'évaluation de l'ESR compte parmi les sujets avec plusieurs options proposées pour l'avenir de l'AERES, allant de son remaniement en profondeur jusqu'à sa dissolution.
 - Enfin, permettez-moi aussi d'évoquer la nécessité d'un renforcement du dialogue interministériel. L'idée d'attribuer au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche la cotutelle de tous les établissements de l'ESR avec un rôle de chef de file pour toutes les questions relatives à l'ESR compte d'ailleurs parmi les propositions à débattre.
- Enfin, je ne peux pas ne pas évoquer un sujet consensuel : celui des besoins en terme de moyens financiers et humains qui font cruellement défaut dans nos universités et institutions de recherche.

Vous avez évoqué, Mme la ministre, la programmation de 1000 emplois par an pendant 5 ans dans nos universités et la prise en considération des personnels sous contrats à durée déterminée. Vos propos sont encourageants. Il faut que nous nous donnions les moyens de nos ambitions en termes de formations, d'emplois, de recherche et d'innovation au niveau national et international. Le développement de notre pays, de notre société dans son ensemble en dépend.

Qu'attend-t-on des ces Assises nationales et que va-t-il se passer après ?

Les orientations des propositions issues de l'analyse des contributions vont être débattues durant ces journées. Ces discussions sont essentielles pour les réviser et/ou les affiner. A l'issue des réflexions et avis recueillis lors des ateliers de ces Assises, le rapporteur général,

Vincent Berger, présentera, demain une synthèse des principales propositions qui feront ensuite l'objet d'un rapport final.

Ce rapport de synthèse des propositions/recommandations retenues vous sera remis, comme prévu avant Noël, Mme la ministre.

Ces propositions et recommandations aboutiront à des projets législatifs ou réglementaires qui font l'objet d'un travail en liaison avec l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) et son vice-président, le député Jean-Yves Le Déaut. Une discussion sur ces aspects sera d'ailleurs engagée avec les députés et sénateurs, membres de l'OPECST lors d'une audition publique qui sera organisée le 4 décembre prochain.

Ce rapport et les projets législatifs et réglementaires qui en découleront feront ensuite l'objet de discussion et de débats avant toute décision.

Quelques mots et réflexions personnels sur le processus engagé.

J'ai été particulièrement impressionnée par la mobilisation et réactivité de nos interlocuteurs au niveau national et territorial

Je tiens à souligner aussi l'engagement, le dynamisme remarquable du comité de pilotage, qui a travaillé dans un esprit convivial, très constructif.

En tant que chercheur, je n'ai pas eu de très grosses surprises sur les constats de nos interlocuteurs au sujet des faiblesses de notre système d'enseignement supérieur et de recherche.

Je ne vous cacherai pas que j'ai, par contre, été un peu déçue des propositions, parfois limitées, en termes d'originalité et d'innovation, pour faire évoluer ce système ; un peu déçue aussi parfois par un manque de vision globale, par une réflexion assez restreinte de nos interlocuteurs sur le positionnement international de notre système d'enseignement supérieur et de recherche; mais les consultations territoriales, les focus et le travail du groupe de réflexion « international » ont permis d'améliorer cette faiblesse.

N'oublions pas toute l'importance de la solidarité, de la mutualisation des efforts en période de crise...

A titre personnel, ce fut une expérience fort enrichissante. J'ai beaucoup appris sur notre système d'enseignement supérieur et de recherche, ses forces et ses faiblesses, sur l'importance de l'implication des territoires, sur la diversité des modes de fonctionnement selon les disciplines, qui sont à la fois une richesse et une complexité.

Au total, le bilan est très positif. Il est même je dirais impressionnant sur une période relativement courte, d'ailleurs critiquée à juste titre par certains. Ces délais ont en effet limité le nombre et la durée des auditions, auditions avant tout à un niveau institutionnel ce que certains ont pu regretter. La consultation mériterait probablement d'être élargie à un plus grand nombre d'acteurs/usagers, directement concernés par l'ESR. Mais pourtant, il faut aussi faire vite...

Conclusion et perspectives : l'attente est grande, le dialogue doit se poursuivre.

L'attente de décisions et leur mise en œuvre concrète par la communauté de enseignement supérieur et de la recherche est immense.

Il faut faire vite, mais il ne faut pas décevoir cette attente. Le processus de consultation large que vous avez engagé, Mme la ministre, est une première étape fondamentale qui a permis de renouer le dialogue avec cette communauté. Ce processus doit être poursuivi pour rétablir cette confiance, indispensable à l'avenir des jeunes, de la recherche et de l'innovation de notre pays. Je sais combien vous y êtes sensible Mme la ministre. J'ai pu apprécier tout l'intérêt que porte le Président de la République à la recherche, à l'innovation et aux jeunes chercheurs lors de sa venue récente, d'ailleurs plus longue qu'initialement prévue, à l'Institut Pasteur à l'occasion de l'inauguration du Centre François Jacob.

La poursuite de ce processus nécessitera une analyse approfondie de toutes les contributions reçues, y compris sur des questions spécifiques soulevées par certaines organisations/institutions ;

Il faudra très certainement poursuivre aussi le dialogue engagé et renforcer les interactions avec toutes les personnes concernées par l'enseignement supérieur et la recherche, notamment les étudiants, les jeunes chercheurs, par l'intermédiaire de leurs représentants dans les établissements, au niveau national et dans les territoires.

N'oublions surtout pas combien la confiance, la liberté des chercheurs, des jeunes chercheurs sont à la source des progrès scientifiques et de l'innovation au bénéfice de notre société...

Remerciements...

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à titre individuel ou collectif à l'élaboration de cette liste de 121 propositions.

J'adresse mes sincères remerciements aux rapporteurs territoriaux, aux membres du Comité de pilotage, à notre rapporteur général, Vincent Berger, à notre secrétaire général, Stéphane Kesler et à son adjoint, Florent Olivier pour leur réactivité, mobilisation et leur dévouement remarquables dans cette belle mission.

Enfin, permettez moi aussi, Mme la ministre de vous remercier très sincèrement de votre confiance.